



### LISTE DES CONTRATS DÉPASSANT 25, 000\$ POUR L'ANNÉE FISCALE 2020

Conformément à l'Article 961.4, alinéa 2, du Code Municipal du Québec, une liste doit être publiée, à chaque année, de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2, 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25, 000\$. Ce qui suit est une liste des contrats depuis le 1 janvier 2020.

<b>COCONTRACTANT</b>	<b>OBJET DU CONTRAT</b>	<b>TOTAL (Taxes Incluses)</b>
Hydro-Québec	Fournisseur d'électricité	38, 922.20\$
Douglas Clarke	Contrat du déneigement et travaux routiers	81, 793.23\$
Constructions Renaud & Vigneau	Fourniture et installation d'un groupe électrogène (génératrice)	112, 509.12\$
Ministère des Finances	Services Policiers	26, 978.00\$